



Concours québécois en entrepreneuriat

**Communiqué de presse
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Pierre Karl Péladeau accepte la présidence d'honneur du 13^e Concours québécois en entrepreneuriat

Montréal, le 29 septembre 2010 – La 13^e édition du Concours québécois en entrepreneuriat a été lancée aujourd'hui, à Montréal, en présence de nombreux partenaires, ainsi que de son président d'honneur Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor.

Cet entrepreneur dans l'âme a accepté avec enthousiasme d'assurer la présidence d'honneur de ce 13^e Concours québécois en entrepreneuriat puisqu'il est, selon lui, « *essentiel pour notre société d'investir dans la relève entrepreneuriale, car c'est ainsi que nous participons à bâtir le Québec de demain.* » Fondée en 1950 par Pierre Péladeau, Quebecor est devenue l'un des plus importants conglomérats de médias au Canada. Fleuron de l'économie québécoise, l'entreprise est active dans les télécommunications, la télédiffusion, les nouveaux médias interactifs, l'édition de journaux, de magazines et de livres, ainsi que dans la production, la distribution et la vente au détail d'un large éventail de produits.

L'organisation nationale du Concours québécois en entrepreneuriat est fière de pouvoir compter sur la participation de M. Pierre Karl Péladeau. En effet, comme le soulignait la présidente et directrice générale du Concours, Natacha Jean, « *nous nous réjouissons de voir M. Péladeau à la présidence d'honneur du 13^e Concours québécois en entrepreneuriat, étant donné qu'au cours de sa carrière, il a toujours su faire preuve de détermination, de créativité et d'audace. Des qualités que possèdent d'emblée nos participants!* »

Le Mouvement Desjardins, partenaire présentateur de cette 13^e édition

Soutenu par de nombreux et précieux partenaires, le Concours québécois en entrepreneuriat est heureux d'annoncer l'association avec le Mouvement des caisses Desjardins dans le cadre de cette 13^e édition à titre de partenaire présentateur. Une association gagnante, puisque les deux organisations possèdent des visions communes. « *Par notre engagement commun, nous contribuons à l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs dotés de valeurs humaines et entrepreneuriales qui sont en adéquation avec les nouveaux besoins de notre société. Nous assurons, par le fait même, une éducation de pointe qui sera un pilier de la prospérité durable de notre économie* », souligne Mme Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Le Concours québécois en entrepreneuriat peut également compter sur l'appui de nombreux partenaires financiers dont, plus spécifiquement, celui du gouvernement du Québec par l'entremise, entre autres, du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Soulignons l'apport précieux du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. « *Depuis plus de 10 ans, des milliers de jeunes inspirés et motivés soumettent des projets au Concours québécois en entrepreneuriat. Encore une fois cette année, mon gouvernement est très fier de s'associer à la 13^e édition du Concours par le biais du Défi de l'entrepreneuriat jeunesse. Assurer une relève entrepreneuriale constitue un enjeu majeur pour l'économie du Québec de demain.* »

Il s'agit d'un défi que nous devons relever maintenant et auquel participe activement le Concours québécois en entrepreneuriat, en menant à bien sa mission envers les jeunes », a déclaré le premier ministre Jean Charest.

ARGENT, membre du groupe TVA, est encore présent comme partenaire *Média*. La 13^e édition est également soutenue par Rogers et Service Canada, partenaires *Prestige*. Mentionnons plus d'une trentaine d'autres organisations qui ont à cœur le développement d'une relève entrepreneuriale et qui appuient le Concours encore cette année.

Plus de 500 000 \$ en bourse!

La date limite de dépôt de candidature est fixée **au lundi 14 mars 2011, 16 h**. Tous les critères d'admissibilité, ainsi que la liste des catégories et des prix spéciaux, sont accessibles dès maintenant à l'adresse suivante : www.concours-entrepreneur.org. Les lauréats se partageront au total plus de 500 000 \$ en bourses à travers les 17 régions qui composent le Québec et lors de la grande finale qui se tiendra le jeudi 16 juin 2011, à Québec.

Notons que plus de 75 000 personnes devraient participer à la 13^e édition du plus important Concours de ce type. L'an dernier seulement, les nouvelles entreprises inscrites ont créé 2 344 nouveaux emplois.

Rappelons que le Concours québécois en entrepreneuriat vise à soutenir le développement de l'entrepreneuriat au Québec par la récompense d'initiatives concrètes, et cela, sur tout le territoire québécois. Le volet Entrepreneuriat étudiant encourage la création de projets qui contribuent au développement de qualités entrepreneuriales en milieu scolaire, du primaire à l'université. Par son volet Création d'entreprise, le Concours encourage des entrepreneurs qui en sont aux premiers stades du démarrage de leur entreprise. Plus d'un million de personnes y ont participé en douze ans à travers le dépôt de plus de 56 000 projets.

-30-

Pour plus d'information :

www.concours-entrepreneur.org

Natacha Jean, présidente et directrice générale

418-644-4255, poste

418-473-2869 cellulaire

natacha.jean@riq.qc.ca

PARTENAIRE PRÉSENTATEUR



PARTENAIRES EN TITRE



PARTENAIRE MÉDIA



PARTENAIRES PRESTIGE



PARTENAIRES MAJEURS

